



Motif de licenciement pour perte de permis

Par **arnaud4087**, le **16/12/2008** à **19:13**

retrait de permis avec pour cause licenciement (exces de vitesse 40a50+)
contrat cdi
(chauffeur routier)
quels sont les motifs de licenciement?
pour pouvoir etre indemnisé au
assedic

Par **Tisuisse**, le **16/12/2008** à **23:58**

Je ne comprends pas votre question :
C'est le licenciement qui vous a fait perdre votre permis ou c'est parce que vous avez perdu votre permis que vous avez été licencié ?
Si c'est le 2e cas, regarder votre contrat de travail, il se peut qu'il y ait une clause dans ce sens si votre travail consiste à conduire un véhicule de l'entreprise.
Si vous avez été licencié, quel qu'en soit la cause, qu'est-ce qui vous empêche de vous inscrire à l'ANPE et de bénéficier des ASSEDIC ?